

Date de réunion : 16 avril 2026

Lieu : « Mairie de Bloye »

3 - POLARITE COMMERCIALE AU SUD DE LA GARDE DE DIEU

3.1 - RAPPEL DU CONTEXTE

- Classement en UX4a au PLUiHM arrêté, n'autorisant que les commerces et services (logement interdit)
- Volonté des propriétaires de réaliser des logements sur ce site. Un programme de 10 logements collectifs est proposé.

3.2 - DEMANDE DE LA COMMUNE

- Volonté de permettre du logement sur un rez-de-chaussée « commerces et services », avec possiblement un cabinet médical, une crèche, ...
- La volumétrie devra rester de type R+1+combles

3.3 - PROPOSITION TECHNIQUE

- Reclassement du site en UB3
- Ajouter une servitude de rez-de-chaussée commercial sur le restaurant et la boulangerie actuels afin d'éviter le changement de destination vers l'habitat
- Ajouter une OAP sur le parking pour préciser le programme attendu : bâtiment collectif avec un rez-de-chaussée « commerces et services » et environ 8 logements en étage(s).
- Ne pas imposer de LLS au regard du faible nombre de logements projetés et tirer parti de la majoration du programme de l'emplacement réservé (passage de 10 à 12 LLS) pour rester à 25% de logement social : environ 70 logements dont 18 logements sociaux (6 BRS sur la Garde de Dieu et 12 LLS sur l'emplacement réservé).

3.4 - RESTE A FAIRE

- Remarque à formuler à l'enquête publique